

JCA

Jules Caillé Auto

Concessionnaire Peugeot

société par actions simplifiées au capital de 3.000.000 euros

Concessionnaire – Réparateur agréé

Distributeur Pièces de rechanges Peugeot

Siren 399582741

Coordonnées bancaires : CA FR76 1990 6009 7430 0007 9805 059 AGRIREX

Siège – Siret 399 582 741 00027

31, Rue Jules Verne – ZIC N°2 – 97420 Le Port Tél. : 02 62 42 40 60

St Denis - Siret 399 582 741 00019

B.P. 51 – 97408 Saint-Denis Cedex 9 – Tél. : 02 62 48 86 00

St Pierre - Siret 399 582 741 00034

Rue des Olivines – ZAC Canabady – 97410 St-Pierre – Tél. : 02 62 25 05 48

Le Port – Siret 399 582 741 00043

2, Chemin des Anglais – Rond-point du Sacré Cœur

ZAC Mascareignes 97420 Le Port – Tél. : 02 62 42 61 61



UNIVERSITE DE LA REUNION CH

BP7151 SAINT DENIS 15 AVENUE RENE CASSIN 97715 S

15 AVENUE RENE CASSIN

97715 ST DENIS CEDEX

97490 SAINT DENIS

Siret : 19974478000016

e-mail :

Tel Mob. : 0692036466

Tél. : 0262938141

ORIGINAL Facture client

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE RELEMENT
1261012013	13/04/2023	3433020 (C93433020)	26021207		13/04/2023
N° DU DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN / VQ			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION	GPU	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
PEUGEOT	VR3F3DGZTMY539840	15/04/2022		Client	1/1
508 (R8)	GF117TM	9292			
MODÈLE	IDENTIFICATION	KM	TR	AFFECTATION	NUM PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	QT
95R01A11RE010103 FORFAIT PEUGEOT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI-POLLUTION 5W30	1,00	183,42	183,42	02
MCPE95N01A-110 - REVISION - OPERATIONS SYSTEMATIQUES -	1,40	83,87		02
210039 (MKT) HUILE MOTEUR	4,25	15,23		00
1611908680 LIQUIDE DE LAVE-GLACE CONCENTRE	1,00	2,07		02
031338 JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR	1,00	1,38		02
9818914980 FILTRE A HUILE	1,00	17,41		00
95R17A04RE010102 FORFAIT PEUGEOT REMPLACEMENT DU FILTRE D'HABITACLE (ANTIALLERGÈNE)	1,00	63,60	63,60	02
MCPE95N17A-110 REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN	0,20	83,87		02
9822326680 FILTRE HABITACLE ANTIALLERGENE LAVAGE INT ET EXT OFFERT	1,00	54,15		00

Service fait le 14/04/23



Vous avez été suivi par JSUA-CEDRINE BOYER

H.T.
247,02

T.V.A.
21

NET À PAYER

268,02 €

* client	3433020
* facture	1261012013
date facture	13/04/2023
chéance	13/04/2023
mode Régl.	ESP / CCP / CBQ / CB
total T.T.C.	268,02

QT	MONTANT HT	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
00		0,00	0,00
01		4,25	0,00
02	247,02	8,50	21,00
12		8,50	0,00
		0,00	0,00
06		0,00	0,00

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures et réparations, sont payables au comptant à nos bureaux, sans escompte.

INDEMNITÉ DE RETARD : Lorsque le Client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le vendeur pourra lui appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de quarante (40) euros pourra être appliquée au Client professionnel.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises vendus est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques étant néanmoins transférés au Client dès la livraison.

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT